

Charenton

n° 226

Février 2018

Magazine

Info & Actu | Sport | Portrait | Culture | Agenda |



DÉCRYPTAGE
LES RYTHMES SCOLAIRES

page 12

GRAND ANGLE
**POLITIQUE DE L'HABITAT ET
DU LOGEMENT** page 15

RENCONTRE
**LA BIBLIOTHÈQUE
SONORE** page 24



CONTACTEZ VOS ÉLUS

Une adresse unique pour joindre vos élus
www.charenton.fr/contact/

Hervé Gicquel

Maire de Charenton,
 Conseiller départemental du Val-de-Marne
 Conseiller métropolitain

Marie-Hélène Magne

1^{er} Maire adjoint chargé de l'enfance et de l'éducation
 Vice-Présidente du territoire Paris Est Marne & Bois

Patrick Ségalat

Maire adjoint chargé des finances et des ressources humaines

Chantal Lehout-Posmantier

Maire adjoint chargé des seniors et de la résidence Jeanne d'Albret

Benoît Gailhac

Maire adjoint chargé de l'aménagement urbain et durable de la Ville - Conseiller territorial Paris Est Marne & Bois

Jean-Pierre Cron

Maire adjoint chargé des travaux, de la voirie, des espaces verts, de l'entretien des bâtiments et de la commission de sécurité

Clotilde Certin

Maire adjoint chargé des sports

Pascal Turano

Maire adjoint chargé de la sécurité et de la gestion du domaine public

Delphine Herbert

Maire adjoint chargé de la culture
 Conseiller territorial Paris Est Marne & Bois

Jean-Marc Boccara

Maire-adjoint chargé de l'animation événementielle, des actions commémoratives, des anciens combattants et du devoir de mémoire

Pierre Miroudot

Conseiller municipal délégué à l'économie, à l'emploi, aux relations avec les grandes entreprises

Michel Van Den Akker

Conseiller municipal délégué au service social, à la santé, aux personnes handicapées et dépendantes et à la maison médicalisée

Sylvain Drouvillé

Conseiller municipal délégué au logement et à l'habitat social - Conseiller territorial Paris Est Marne & Bois

Valérie Lyet

Conseillère municipale déléguée aux affaires civiles, aux élections et au domaine funéraire

André Roure

Conseiller municipal délégué aux relations avec les syndicats intercommunaux et aux partenaires institutionnels de la Ville

Rachel Gruber

Conseillère municipale déléguée à la médiation - prévention

Gabriela Kadouch

Conseillère municipale déléguée à la petite enfance

Fabien Benoît

Conseiller municipal délégué à la jeunesse, à l'enseignement secondaire et au numérique

Joël Mazure

Conseiller municipal chargé des relations avec les commerçants du marché du Centre, des affaires juridiques et de l'administration des biens

Sommaire

4 Retour en images

sur les événements des dernières semaines

8 Ici et là

Les quartiers de Charenton se sont mobilisés en faveur de la solidarité

10 En bref

12 Décryptage

“Les rythmes scolaires”

14 En direct

15 GRAND ANGLE

“La politique de l'habitat et du logement”

19 Ensemble

20 Citoyens de demain



22 Au quotidien

24 Rencontre

La Bibliothèque sonore, la voix du *Charenton magazine*



25 Portait

Emmanuelle Jaeger, Présidente de l'Azur Olympique

26 Rendez-vous

28 Agenda

30 Tribunes d'expression libre

31 Bloc-notes



Charenton Magazine 48, rue de Paris – 94220 Charenton • Directeur de la publication Hervé Gicquel • Rédactrice en chef Céline Lormier (01 46 76 47 93) • Journaliste Marion Fuzon • Ont collaboré à ce numéro David Custodio, Xavier Delaruelle, Céline Lormier • Photos Marion Fuzon, Yvan Lastes, Gérard Ledig • Conception Graphique Annabelle Brietzke • Mise en page Cyril Doubé • Impression Groupe Morault – tirage 18 000 exemplaires Distribution Abdellatif Aïchi • Magazine imprimé sur papiers issus de forêts gérées durablement.



L'édito

Hervé GICQUEL | Maire de Charenton-le-Pont | Conseiller départemental du Val-de-Marne



Chères Charentonnaises, Chers Charentonnais,

Vous vous apprêtez à découvrir la nouvelle maquette du journal municipal, modifiée aussi bien sur le fond que sur la forme. Pour souligner son renouveau mais également sous forme de clin d'œil à son nom d'origine, il s'appellera *"Charenton Magazine"*. En effet, la Municipalité a souhaité moderniser cette revue, dont la lecture est particulièrement appréciée par les Charentonnais, afin de répondre davantage aux standards les plus récents de la presse municipale et des magazines disponibles en kiosque.

Comme dans tous les domaines d'intervention de la Ville, nous avons le désir constant d'améliorer l'information destinée à nos concitoyens et ainsi de mieux répondre à leurs attentes. Cette nouvelle maquette est plus aérée et laissera davantage de place aux infographies et aux visuels. Vous y retrouverez aussi des dossiers permettant d'aborder

de façon approfondie des sujets importants et d'actualité. Au-delà de la diffusion d'informations liées à la vie locale toujours riche, elle a également pour objectif de mieux mettre en valeur les initiatives et nos concitoyens qui contribuent au dynamisme de notre commune.

Cette refonte du magazine municipal a été réalisée sans augmentation du budget. Notre journal continuera naturellement de tenir son rang de support essentiel d'information locale. Les outils numériques que sont notre site internet, notre newsletter hebdomadaire, notre application mobile et les réseaux sociaux viendront le compléter.

De plus, la Ville et l'association locale la "Bibliothèque sonore" ont décidé, dès ce mois de février, de s'associer afin de procéder à l'enregistrement audio des prochains magazines municipaux et à leur diffusion via notre site Internet charenton.fr. Je tiens à remercier et féliciter les Donneurs de voix qui participent bénévolement à cette nouvelle action en faveur des personnes présentant une déficience visuelle.

Ce mois-ci, le dossier du journal sera consacré à la politique de l'habitat. Améliorer l'offre de logements et la qualité de l'habitat sur notre commune est aujourd'hui une priorité majeure. Dans ce cadre, nous nous attachons particulièrement à garantir la qualité et la diversité du logement dans les parcs privé et social.

Cet objectif ne peut être atteint qu'avec une intervention publique volontariste et diversifiée portant aussi bien sur la planification urbaine, le soutien aux programmes de construction, de sécurisation des résidences, de rénovation ou d'adaptation des logements.

Enfin, je remercie les enseignants et les parents d'élèves qui ont participé à la consultation portant sur les rythmes scolaires menée fin 2017 et qui se sont prononcés pour un retour à la semaine de 4 jours. Cette orientation sera proposée à la Directrice Académique et fera l'objet d'une délibération lors d'un prochain Conseil municipal pour une mise en œuvre dès la rentrée de septembre 2018.

Je vous souhaite une excellente lecture de la nouvelle version du *"Charenton Magazine"*.



CHARENTON SUR GLACE | Malgré un temps pluvieux, la patinoire a reçu, du 15 décembre au 7 janvier, l'accueil chaleureux de plus de 15 000 patineurs. Les spectacles de Philippe Candeloro et Surya Bonaly ont eux aussi suscité l'enthousiasme des nombreux spectateurs.



 Retrouvez le reportage photo sur www.charenton.fr

< **RETOUR EN IMAGES** >



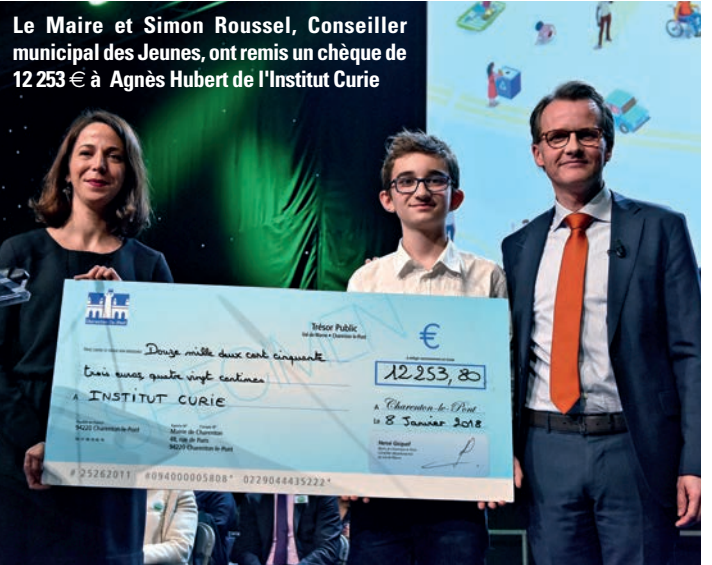
VŒUX À LA POPULATION | Près de 1200 personnes ont répondu présent à l'invitation du Maire, le 8 janvier, pour participer à la cérémonie des vœux placée, cette année, sous l'égide du développement durable. Comme de coutume, cette réception festive fut également l'occasion de remettre à l'Institut Curie le fruit des animations solidaires organisées à la patinoire notamment sur la Ville fin 2017.



Retrouvez le reportage photo sur www.charenton.fr



Retrouvez le film projeté sur le développement durable sur www.charenton.fr



Le Maire et Simon Roussel, Conseiller municipal des Jeunes, ont remis un chèque de 12 253 € à Agnès Hubert de l'Institut Curie



Deborah Halik, Maire de Trowbridge notre ville jumelle britannique, et son époux David Halik ont tenu à participer aux vœux de Charenton



LETRE AU PÈRE NOËL | Près de 250 enfants âgés de 3 à 8 ans avaient répondu à cette 2^e édition du concours de dessin. Le Père Noël est venu leur remettre une petite récompense en décembre.
1^{er} prix de la catégorie 3/5 ans : Ferdinand Bellanger (ci-dessus)
1^{er} prix de la catégorie 6/8 ans : Agathe Pottier (ci-contre)



 Retrouvez le reportage photo sur www.charenton.fr

ATELIERS "BESTIAIRE" | L'exposition "Fabuleux bestiaire" de l'espace Art et Liberté avait donné lieu à des ateliers pour les familles. Ils ont remporté un beau succès et ont engendré de belles créations !



BASKET | Le 16 décembre, s'est déroulé le 3^e "Kinder + Sport Basket Day", initiative durant laquelle les jeunes licenciés invitent un proche à découvrir et partager leur passion. Cette édition s'est déroulée en présence de Daniel Batcho, champion d'Europe 2017 U16.

 Retrouvez le reportage photo sur www.charenton.fr

< **RETOUR EN IMAGES** >



RÉSIDENTIE AUTONOMIE | En novembre dernier, la résidence Jeanne d'Albret a fêté ses 40 ans dans la convivialité et la bonne humeur. Cet anniversaire fut ponctué de moments musicaux et de beaux échanges.

ART FLORAL | Des ateliers d'art floral sont proposés à la résidence Jeanne d'Albret avec l'aide d'un jardinier municipal. Ces activités sont très appréciées.



VÉLIB'2 ARRIVE | En amont de l'ouverture prochaine des stations vélib'2, les Charentonnais ont pu s'essayer, en décembre, aux nouveaux vélos dont certains à assistance électrique qui seront prochainement à leur disposition.

DÉCORATION | Laurent Prévost, Préfet du Val-de-Marne, a remis, le 12 décembre, la médaille d'Or de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif à Jean-Marie Brétilon, Maire honoraire de Charenton, distinguant l'ensemble de sa carrière.



Dans ma ville ...

... les derniers jours de l'année ont largement été consacrés aux actions de solidarité dans les différents quartiers de Charenton.



Avenue de Gravelle

Les conducteurs bénévoles invités par le Lions Club ont promené les Charentonnais dans des voitures anciennes à l'occasion du Téléthon. Collecte réalisée : 450 €



Quartier Conflans

Cet hiver, les accueils de loisirs des écoles maternelles Conflans et Champ des Allouettes ont proposé aux parents un petit marché de Noël. Leur idée ? Echanger des créations manuelles contre des denrées périssables (210 kg) pour les bénéficiaires de l'épicerie sociale.

Quartier Bercy

Les anciens élèves de Notre Dame des Missions ont organisé un bal pour fêter leur réussite au Baccalauréat à l'Espace jeunesse. L'engagement de ces jeunes a permis de réunir 500 € au profit de l'Unicef.



Quai des Carrières

La banque alimentaire organisée en faveur de l'association Au petit plus par les bénévoles du Lions club a permis de récolter 242 colis, soit presque 4 000 kg de denrées et fournitures !

BERCY 2

QUAI DE BERCY

LA SEINE

AVENUE

BOIS DE VINCENNES

Avenue Anatole France

De nombreux clubs sportifs charentonnais ont participé au Téléthon pour se mobiliser et ainsi financer des projets de recherche sur les maladies génétiques.



Place Briand

Les déjeuners gourmets et solidaires ont réuni de très nombreux Charentonnais qui, depuis longtemps, savent faire rimer solidarité et convivialité. Montant de la recette : 12 253,80 € reversée à l'Institut Curie.



RUE DE PARIS



CHARENTON-ÉCOLE



HÔTEL DE VILLE

(voie piétonne)

Espace Toffoli

Un grand loto solidaire a permis aux familles charentonnaises de passer un bon moment tout en réalisant une bonne action pour la recherche contre le cancer.



Les gymnases Tony Parker

Petits et grands du club de basket de la Saint-Charles ont tenu à participer au Téléthon lors d'une journée festive. Le défi consistait à marquer le plus de lancers-francs.

QUAI DES CARRIERES

LA SEINE



Retrouvez le reportage photo sur www.charenton.fr

VOS COMMERÇANTS ONT DU TALENT

3^e édition du concours Vitrines en fête

Plus de 700 personnes ont participé au concours qui vise à distinguer les plus belles vitrines charentonnaises décorées aux couleurs de Noël. Les habitants pouvaient voter sur le site de la ville, sur son facebook ou encore via des bulletins papier. Une cérémonie a réuni, en janvier dernier, l'ensemble des commerçants et artisans ayant contribué au succès de cette opération, cérémonie au cours de laquelle les résultats ont été proclamés.

Prix du Grand Public enfants

JC Biguine
55, rue de Paris



Prix du Grand Public adulte

François chaussures
74, rue de Paris



Prix du Jury

Boulangerie Duarte
4, rue du Général Leclerc



VIDE-ARMOIRE

Les bonnes affaires de l'AFC

L'Association des Familles de Charenton a organisé, en fin d'année dernière, une vente de vêtements entre particuliers toutes saisons, accessoires (sacs, bijoux fantaisies, foulards, ceintures, chapeaux, chaussures, cravates...) et linge de maison.

Prochains rendez-vous de l'association :

- Assemblée Générale de l'association à l'espace Toffoli le mercredi 15 février
- Bourse aux vêtements du jeudi 22 au samedi 24 mars prochains.

MAISON DES ARTISTES

Visiter et découvrir des ateliers d'artistes

Il y a quelques semaines, le public a pu découvrir avec beaucoup d'intérêt un lieu charentonnais habituellement réservé à ses seuls résidents : les ateliers logements de la maison des artistes. Ils étaient exceptionnellement ouverts pour deux jours, le temps de montrer aux visiteurs les lieux de création des peintres, sculpteurs, graphistes et autres plasticiens.

Les artistes ont pris plaisir à montrer leurs œuvres et à partager leur parcours artistique avec les nombreux visiteurs.



CHARTE QUALITÉ PERFORMANCE

Pink concept à l'honneur

Le Comité de Sélection Qualité de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Val-de-Marne a attribué la Charte Qualité Performance pour la première fois à Sousada Lamy, chef de l'entreprise de **maintenance de matériel informatique "Pink concept", située au 1bis, rue de Sully à Charenton**, le 28 novembre dernier, en présence de Nicole Richard, Présidente de la CMA94, de Pierre Miroudot et Joël Mazure, Conseillers municipaux chargés respectivement de l'économie et du commerce de proximité.



www.lepinkconcept.fr

ATELIER PIERRE SOULAGES

Les CM1 s'initient à la gravure



Dans le cadre du parcours culturel, l'atelier municipal d'arts plastiques Pierre Soulages accueille, tout au long de l'année, des classes de CM1 des écoles charentonnaises afin de les initier à la pratique de la gravure.

Accompagnés par les enseignants de l'atelier, les enfants découvrent avec bonheur en deux matinées la technique de "la taille d'épargne" sur tampon ainsi que la "taille douce" sur métal.



BOXE

Décoration pour Pierre Cheng Shao

Pierre Cheng Shao a été décoré, le 8 décembre dernier, par la brigade criminelle en tant que formateur de la police judiciaire de Paris. En effet, de nombreux officiers de police dont certains de haut rang comme des commissaires divisionnaires viennent régulièrement s'entraîner au gymnase Maurice Herzog où "Pierrot" leur donne des cours de boxe et de diverses techniques de self-défense. Son savoir-faire reconnu est très apprécié et peut se révéler déterminant dans certaines situations d'urgence. Cette médaille lui a été remise en main propre par le Directeur de la Police Judiciaire de Paris.

DISPARITIONS

Ils nous ont quittés

Deux personnalités charentonnaises sont récemment décédées, François Portier et Gérard Ribot. Chacun à leur façon, ils avaient, tout au long de leur vie, œuvré pour la ville et pour l'intérêt collectif. Le premier, François Portier, fils d'Alexandre Portier qui donna son nom au centre situé rue des Bordeaux, était bien connu pour son action auprès des "Amis de ciel de France", la colonie paroissiale de Charenton où les petits paroissiens se rendaient en vacances depuis 1930. Autre acteur de la vie charentonnaise, Gérard Ribot a disparu lui aussi cet hiver. Ancien Maire-adjoint d'Alain Griotteray, il s'était impliqué dans la gestion de la petite enfance, de la Résidence Jeanne d'Albret, du dispensaire de l'époque et des logements sociaux. A leur famille et leurs proches, *Charenton magazine* présente ses sincères condoléances.

CRUE DE LA MARNE

Charenton mobilisée pour suivre les événements météorologiques

Les pluies du mois de janvier ont alimenté la hausse du niveau de la Marne. Il a donc fallu fermer quelques jours l'accès du chemin de halage aux cyclistes et aux joggers.

La Ville est d'ailleurs restée vigilante aux événements météorologiques avec un plan neige, qui a été activé début décembre lorsqu'une courte période de neige est apparue. Comme chaque année, les services municipaux ont réalisé une veille attentive, afin de déclencher les interventions en cas de conditions hivernales exceptionnelles.



PETITE ENFANCE

Portes ouvertes du RAM

A la fin 2017, le Relais Assistant(e)s Maternel(le)s, situé au rez-de-chaussée du centre Alexandre Portier, a ouvert ses portes aux familles et professionnels. Cette journée a été l'occasion de valoriser le métier d'assistant(e) maternel(le) (cf. page 19) auprès des familles, de présenter l'agrément, la formation nécessaire et plus globalement la profession au quotidien auprès des enfants. Ce fut l'occasion pour les parents de rencontrer des professionnels et de visiter le RAM.



Les Charentonnais choisissent la semaine de 4 jours

À l'issue de la concertation concernant la réforme des rythmes scolaires auprès de la communauté éducative et des familles, la Municipalité a pris acte de la volonté de 56.3% des votants d'organiser la semaine scolaire sur 4 jours à compter de septembre 2018.



Le choix de 4 jours s'est exprimé majoritairement au sein des conseils d'écoles qui se sont prononcés en novembre 2017 mais également à l'issue des résultats d'une consultation initiée par la Ville entre le 14 et le 22 décembre 2017 via "Mon Espace Ch@renton" auprès des parents d'enfants scolarisés dans les écoles publiques maternelles et élémentaires.

Une nouvelle organisation dès la rentrée 2018

Hervé Gicquel, Maire de Charenton-le-Pont, et Marie-Hélène Magne, 1^{ère} Adjointe au Maire chargée de l'enfance et de l'éducation, déclarent : *"Nous nous réjouissons du bon déroulement de la consultation des membres de la communauté éducative qui a abouti à un choix clair. Nous tenons à les remercier sincèrement pour leur implication dans cette démarche participative".*

Ainsi, dans le respect des dispositions prévues par le décret, il a été proposé à Guylène Mouquet-Burtin, Directrice Académique des services de l'Education nationale du Val-de-Marne, une nouvelle organisation du temps scolaire applicable dès la rentrée de septembre 2018 : le matin de 8h30 à 11h30 et l'après-midi de 13h30 à 16h30 (lundi, mardi, jeudi et vendredi).

Une délibération sera présentée naturellement au prochain Conseil municipal afin de valider ce dispositif.

L'ensemble des parents d'élèves seront informés de ces modalités d'évolution par nos différents supports d'information. De plus, une communication détaillée de la nouvelle organisation du temps scolaire et périscolaire sera adressée à chacun d'entre eux.



Rentrée 2018

Inscriptions scolaires : c'est maintenant !


Les inscriptions pour la rentrée de septembre 2018 ont commencé. Elles se dérouleront jusqu'à la fin du mois de février. Elles concernent les enfants nés en 2015. En raison de la construction de l'école élémentaire Anatole France, la carte scolaire est susceptible d'évoluer dans les prochains mois, les affectations des enfants vous seront donc communiquées ultérieurement. Pour s'inscrire, 2 options : sur place au 16, rue de Sully (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15 – le service est fermé au public le mardi après-midi), par courrier.

ÉCOLE ANATOLE FRANCE

Dernière ligne droite !

Débuté en août 2016, le chantier de la nouvelle école Anatole France touche à sa fin. Le gros œuvre est complètement achevé et les câblages électriques, de chauffage et d'eau sont eux aussi terminés. Depuis quelques semaines, les professionnels intervenant dans le futur établissement scolaire s'attèlent au second œuvre à savoir la création des cloisons, des plafonds, l'installation des "terminaux" c'est-à-dire les radiateurs, les prises électriques, par exemple. La cuisine du futur self est d'ores et déjà installée ! S'en suivront, en mars les finitions avec la mise en place des revêtements de sols, la peinture des murs... La livraison de ce chantier est donc prévu avant l'été, comme le calendrier initial le prévoyait. Il s'agira ensuite aux équipes du service municipal de l'éducation de tout mettre en place pour que ce bâtiment soit fin prêt pour accueillir ses jeunes usagers à la rentrée de septembre.



 Retrouvez d'autres photos sur www.charenton.fr



JARDINS PARTAGÉS

Un terreau fertile pour le vivre ensemble

Depuis 2015, sous l'impulsion de la Présidente de l'Amicale des locataires, Nicole Faihy, les habitants de la résidence Bobillot-Sellier cultivent un jardin partagé. Le succès de cette opération est tel que le bailleur, Valophis habitat, a accepté que deux autres parcelles soient confiées aux jardiniers amateurs. Une initiative que le Maire, Hervé Gicquel, salue tout autant pour son aspect environnemental que pour la convivialité qu'elle instaure entre les locataires.

BIODÉCHETS

Charenton devance l'appel

En 2025, la loi obligera chacun de nous à trier nos déchets alimentaires et autres déchets naturels biodégradables. Dans le cadre de la mise en place d'opérations propices au développement durable sur la commune, l'équipe municipale, en partenariat avec le territoire Paris Est Marne & Bois, donne aux Charentonnais les moyens de devancer cette date butoire en proposant la mise à disposition de composteurs à toute copropriété ou propriétaire de maison individuelle qui le souhaite.

Par ailleurs, après la mise en service en novembre dernier au marché du Centre de containers spécifiques pour ce type de déchets, la Ville incite les habitants à venir chaque mercredi et samedi à venir déposer leurs biodéchets dans ces bacs situés aux quatre entrées principales, certes destinés aux commerçants mais pas seulement.

Le Maire a souhaité qu'une autre expérience d'apport volontaire soit réalisée dans un quartier de la ville afin de décider ou non de la généralisation de cette pratique sur l'ensemble de la commune, dans quelques semaines.



Pour toute question relative à la collecte sélective et aux biodéchets, contacter l'éco-animateur du territoire au 01.46.76.47.00 ou par mail via la rubrique "contact" du site www.charenton.fr

SUBVENTION

Aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique

Dans le cadre d'une mobilité propre et adaptée à la circulation en ville, la Municipalité a dédié 20 000 euros à la mise en place, depuis le 1^{er} janvier 2018, d'un dispositif d'aide pour les particuliers charentonnais souhaitant acquérir un vélo à assistance électrique (VAE). Cette subvention est fixée à 30% du prix d'achat TTC dans la limite de 400 € par vélo et par foyer. La subvention municipale porte sur l'achat d'un vélo à assistance électrique neuf après le 1^{er} janvier 2018.



Pour constituer votre dossier de demande de subvention, rendez-vous sur www.charenton.fr/environnement/vae

Le logement et l'habitat, un enjeu pour aujourd'hui et pour demain

Le logement est aujourd'hui l'une des principales préoccupations des citoyens et un enjeu urbain prégnant pour les communes. Rien d'étonnant, dans ce cadre, que l'habitat tienne, à Charenton, une place saillante dans la politique menée par l'équipe municipale afin de répondre aux besoins des habitants pour aujourd'hui et pour demain.



72-76, quai des Carrières

Le territoire de Charenton est attractif du fait de son cadre de vie, de sa proximité avec Paris, de sa bonne desserte en transports en commun et ce n'est pas l'article publié dans Le Parisien cet automne plaçant la commune comme ville "où il fait bon vivre" qui contredira cette affirmation. Les chiffres parlent eux aussi : au 1^{er} janvier 2017, 14 525 Franciliens avaient formulé une demande de logement social sur notre ville et le parc privé voué à la location comme à l'accession ne manque pas de requérants non plus.

L'équipe municipale se trouve donc confrontée, outre ses obligations envers la loi, à la nécessité de répondre à un réel besoin. Cependant, une ville comme Charenton ne saurait être en mesure de répondre à l'ensemble des demandes quand elle présente une densité parmi les plus fortes du département, que son développement urbain est contraint par un manque concret de réserves foncières et, enfin, qu'il importe de préserver l'équilibre de la commune.

RÉPONDRE AUX BESOINS DANS LE CADRE D'UN DÉVELOPPEMENT MAÎTRISÉ

Charenton est décidée à poursuivre l'effort de construction sur son territoire mais pas à n'importe quel prix. C'est pourquoi il lui a fallu mettre en place des outils tels le Plan Local d'Urbanisme et le Programme Local d'Habitat qui assurent à la Ville la capacité à définir sa politique en la matière. Celle-ci se résume ainsi : répondre aux besoins en maîtrisant les nouvelles constructions pour ne pas peser davantage sur la densité, imposer une haute qualité au bâti, conserver un équilibre entre les fonctions urbaines (habitat,



[Benoît Gailhac]

Maire-Adjoint chargé de l'aménagement urbain et durable de la ville

"Charenton se donne les moyens de maîtriser son développement. En parallèle, nous devons contribuer aux nombreux enjeux en Ile-de-France tout en maintenant l'harmonie urbaine, commerciale et économique qui fait la qualité de vie si particulière de Charenton."

emploi, commerces, services publics ...) et garantir l'harmonie comme l'identité de la commune.

Pour que ces enjeux urbains cohabitent avec les besoins à satisfaire, Charenton doit faire preuve d'efficacité et même d'imagination, parfois ! Ce fut le cas avec l'opération menée au 72-76 quai des Carrières pour laquelle la Ville et le bailleur I3F ont contrecarré le manque de terrain en transformant un immeuble abritant initialement des bureaux pour construire une nouvelle résidence sociale de 90 logements supplémentaires.

ACCOMPAGNER LA CONSTRUCTION ET L'AMÉLIORATION DU PARC PRIVÉ

Depuis plusieurs années, la Ville développe ses échanges avec les acteurs de l'habitat et accroît ainsi une volonté partagée de construire ensemble. Cette manière de

travailler en transversalité est la pierre angulaire sur laquelle toute l'ambition locale pour ce secteur repose ; et elle fait sans cesse ses preuves comme ce fut le cas, il y a quelques années, avec l'opération des 4 Vents mêlant la construction d'un EHPAD, d'une école et d'un programme immobilier de qualité.

Actuellement, diverses opérations immobilières sont en cours rue de Stinville (5/7), rue Gabriel Péri (21/23), rue de Paris (133 ter), etc. et le projet "Inventons la Métropole du Grand Paris" qui sera développé dans le quartier de Bercy montre lui aussi combien la concertation et le travail partenarial seront nécessaires.

La volonté de répondre aux besoins en matière d'habitat passe, bien entendu, par la construction mais aussi par la rénovation du

Le chiffre du mois

24,14%

de logements sociaux
sur Charenton au 1^{er} janvier 2017

“
**Charenton se donne
les moyens
de maîtriser son
développement**
”

parc existant et la lutte contre l'habitat dégradé et indigne. Dans ce cadre, l'immeuble situé 5, rue Pasteur, bâtiment ayant subi un arrêté de péril, est-il l'objet d'un chantier de démolition-construction.

De même, un travail constructif est mené par la Ville pour le bâtiment situé 5/7 rue Jean Pigeon afin qu'il fasse l'objet d'une opération de construction neuve. Cela revalorisera le quartier et permettra la réalisation de logements en accession à la propriété pour les uns et à vocation sociale pour les autres.

Sachant qu'un tiers des résidences principales charentonnaises ont été construites avant 1949, il va de soi qu'il convient de mettre en place pour les propriétaires un soutien logistique et financier. Un des leviers dans ce cadre a été l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat "Vieux Bourg" qui a permis à des copropriétés vieillissantes d'être épaulées pour réaliser des ravalements, des mises aux normes des parties communes ou encore pour améliorer la performance énergétique du bâtiment. Une nouvelle étude est actuellement en cours afin de relancer une OPAH sur un périmètre élargi et spécifiquement vouée à soutenir les copropriétés privées soucieuses de réaliser des travaux liés aux économies d'énergies.

Le parc social, bien que plus récent, n'échappe pas à ce constat. Certes des travaux d'amélioration ont été réalisés par les bailleurs, mais un effort reste à fournir. Par conséquent, Charenton incite, dans le cadre du travail partenarial mené et grâce à des leviers plus techniques, les bailleurs sociaux à réaliser des investissements relatifs



[Sylvain Drouvillé]

Conseiller municipal délégué chargé du logement et de l'habitat social

"Le marché privé s'avère défavorable à un plus grand nombre de concitoyens que par le passé. Ce contexte entraîne une demande de logements sociaux toujours plus importante et difficile à satisfaire dans un contexte immobilier tendu. C'est la raison pour laquelle, à Charenton, nous mettons tout en œuvre pour parvenir à répondre aux besoins au besoin en embellissant le cadre de vie charentonnais si prisé par ses habitants."

à la rénovation générale et à l'amélioration thermique et énergétique des bâtiments. Là encore les projets locaux sont nombreux. Certains démarreront dès cette année comme au 181/183 rue de Paris (14 logements - Antin Résidences) ou à la résidence Victor Hugo/Schuman (256 logements) gérée par I3F puis en 2019 aux 3 et 9 rue Victor Hugo (135 logements - Emmaüs habitat).

DÉVELOPPER LE PARC LOCATIF SOCIAL POUR MIEUX RÉPONDRE AUX BESOINS DES MÉNAGES

À 24,14% de logements sociaux au 1^{er} janvier 2017, Charenton poursuit ses efforts en matière de production de ce type d'habitat pour atteindre le seuil de 25% de logements sociaux fixé par la loi Duflo.

L'équipe municipale a à cœur de répondre à ses obligations envers la loi dans ce secteur malgré les contraintes de son territoire. Elle multiplie les démarches envers les acteurs du logement et de l'habitat pour favoriser

les programmes neufs mixtes ou encore développer le conventionnement de logements existants.

De son côté, la Ville s'implique dans le montage d'opérations de bailleurs sociaux et surtout soutient ces projets en octroyant des garanties d'emprunt et des subventions. A titre d'exemple, Valophis a été soutenu afin d'acquérir des logements situés avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny et, de son côté, l'immobilière 3F a été subventionnée pour le projet actuellement en cours rue du Pont-quai des Carrières.

FAVORISER LE PARCOURS RÉSIDENTIEL DES HABITANTS...

La Ville est attentive à l'évolution du parcours résidentiel de ses habitants. A ce titre, Charenton vise à développer une plus grande progressivité dans la gamme des loyers depuis le très social jusqu'à l'intermédiaire afin de permettre à chacun de se loger à des prix maîtrisés y

14 316

**RÉSIDENCES
PRINCIPALES ***

*Chiffres du 1^{er} janvier 2017

3 456

**LOGEMENTS
SOCIAUX ***

12

**BAILLEURS SOCIAUX
IMPLANTÉS SUR LA COMMUNE**



“

Charenton met tout en œuvre pour répondre aux besoins en embellissant le cadre de vie .

”



compris pour les ménages qui dépassent les plafonds sociaux mais rencontrent des difficultés à assumer les coûts du marché privé. Dans ce cadre, l'opération de l'îlot de la rue du Pont comportera plus de 53 % de logements intermédiaires en complément des 47 % de logements sociaux.

... ET DÉVELOPPER UNE OFFRE RÉPONDANT AUX BESOINS SPÉCIFIQUES

Au-delà d'un manque de logements, Charenton, comme toutes les communes françaises, doit faire face à une problématique plus complexe : les logements disponibles ne sont pas adaptés aux besoins des personnes âgées, des jeunes et étudiants ou encore des personnes en situation de handicap. Ces publics spécifiques ont davantage de difficultés à accéder au logement et, qui plus est, représentent une part de plus en plus

importante de la population. Cet enjeu majeur de société impose à la Ville et aux bailleurs de s'engager dans une réflexion sur l'adaptation du parc en conséquence.

Certes, Charenton dispose déjà d'une résidence sociale, d'un Ehpad, de logements pour étudiants et d'une résidence de tourisme.

La Ville tient à favoriser le développement d'une offre qui réponde davantage aux besoins de ces publics spécifiques notamment en les intégrant aussi souvent que possible dans les programmes de construction comme le préconise la loi mais aussi dans les opérations de réhabilitation à l'instar des 31 logements sociaux créés par Valophis habitat avenue du Maréchal de Tassigny. Certains sont adaptés aux personnes à mobilité réduite.

LES MÉTIERS DE LA PETITE ENFANCE

Assistante maternelle ou garde à domicile

Dans l'éventail des solutions de garde pour les enfants, il arrive souvent de s'interroger sur la différence entre un(e) assistant(e) maternel(le) et un(e) garde à domicile. Il s'agit pourtant de modes de gardes peu semblables notamment sur le plan de la législation. La différence primordiale, c'est le lieu de garde. En effet, un(e) assistant(e) maternel(le) reçoit les enfants à son domicile alors qu'un(e) garde à domicile s'occupe obligatoirement des enfants chez vous ou au domicile d'une autre famille dans le cas de la garde partagée.

Dans le 1^{er} cas, l'enfant est pris en charge par un(e) professionnel(le) dont la formation et l'habitation sont agréées et vérifiées régulièrement pour correspondre aux besoins de l'accueil de jeunes enfants. Dans le 2nd, la formule est plus souple et permet des arrangements personnalisés (notamment au niveau des horaires, ou lorsque l'enfant est malade). Dans les deux cas, assistant(e) maternel(le) ou garde à domicile, les parents sont les employeurs et peuvent bénéficier d'aides de la CAF et de la Ville (le Soutien à l'Accueil du Jeune - SAJE). Le Relais des assistant(e)s maternel(les) (RAM) propose une liste des personnes agréées disponibles. Il peut vous accompagner dans les démarches administratives.

Prochaine réunion d'information organisée par le service petite enfance : lundi 12 mars à 14h à l'hôtel de ville, 48, rue de Paris



ASSISES DE LA SANTÉ ET DU SPORT

Charenton met en place le dispositif "Sport sur ordonnance"

Le 1^{er} décembre dernier, lors de ses 1^{ère} Assises de la Santé et du Sport, Charenton s'est officiellement lancée dans un nouveau dispositif visant à faciliter l'accès au sport thérapeutique pour les Charentonnais atteints d'une affection de longue durée.

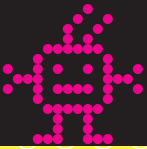
Pour y parvenir, la Ville compte s'appuyer sur un réseau fort constitué par les professionnels de santé de proximité, les acteurs associatifs et ses partenaires. Elle a donc souhaité rassembler les professionnels de santé, les acteurs associatifs et les partenaires de la Ville pour dresser un état des lieux des besoins sur le territoire, des initiatives d'ores et déjà en place sur la commune mais également renforcer les partenariats existant entre les acteurs locaux dans ces domaines.



Lors de cette rencontre, près de 150 acteurs ont répondu présent. Ainsi, après les différents dispositifs initiés en faveur du bien-être des seniors et la diffusion du Pass'sport ayant pour vocation, depuis 2 ans, d'ouvrir la pratique sportive aux jeunes du CP à la 3^e, Charenton se donne les moyens matériels et partenariaux de lancer prochainement un passeport "Santé sur ordonnance".

La Ville souhaite répondre ainsi aux besoins de tous les Charentonnais en matière de santé et plus particulièrement des habitants souffrant actuellement d'une affection de longue durée.

Comme l'explique le Maire, Hervé Gicquel, "Améliorer et allonger la qualité de vie mais aussi se sentir mieux dans son corps et dans sa tête, allier santé et sport, telle a été la philosophie de la Municipalité dans le cadre de ses diverses initiatives en direction de nos concitoyens, des plus jeunes jusqu'aux seniors."



Les chemins de la citoyenneté

Les écoliers charentonnais scolarisés en CM2 bénéficient, cette année, d'un dispositif appelé "parcours citoyen". En acquérant un esprit critique et en cultivant leur curiosité, les enfants, accompagnés par les équipes enseignantes, découvrent, tout au long de l'année, un certain nombre de connaissances et de compétences. Ce parcours leur permet ainsi de visiter des Institutions de la République (Sénat, Assemblée nationale, Mairie) et de rencontrer des élus, à l'instar de Michel Herbillon, Député de notre circonscription, et de sa suppléante qui ont choisi d'échanger avec les jeunes directement dans leurs classes. Il s'agit donc de comprendre et de mettre en perspective les rouages de la démocratie mais aussi de s'interroger sur le devoir de mémoire avec, par exemple, la visite de la Fondation Charles de Gaulle.



Faites le plein d'idées !

Pendant les vacances, le service municipal Jeunesse propose aux 11-17 ans une vaste programmation d'activités et de sorties. Chaque jour, du lundi au vendredi, de 10h à 12h et de 14h à 18h, les jeunes pourront faire le choix entre des visites parisiennes, de grands jeux collectifs ou encore des animations sur place. L'équipe d'animation prépare aussi des moments de création, de découvertes, de loisirs et sans doute pas mal de surprises !

Service municipal Jeunesse
7bis, quai de Bercy - Tél. 01.46.46.44.54
Mon Espace Ch@renton



De jolis poèmes à planter

En décembre dernier, une distribution avait été organisée dans les écoles maternelles afin de remettre aux enfants une petite curiosité littéraire. Il s'agissait de "Lapin malin", un poème à planter imprimé par les soins d'une editrice charentonnaise, Virginie Symaniec, sur du papier incrusté de graines de carottes. Les enfants pourront ainsi, au printemps venu, planter ces petits feuillets pour voir pousser ce poème dans un pot ou une petite jardinière. Quelle jolie idée !

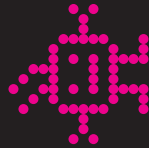


Portrait de Mickaël Szerman



A 26 ans, Mickaël Szerman a déjà plus d'une corde à son arc. Après un bac +2, le voilà jeune actif, auto-entrepreneur, bénévole dans différentes associations et, depuis l'automne dernier, Conseiller régional des jeunes d'Ile-de-France. Ce jeune Charentonnais dynamique avait adressé sa candidature expliquant ses motivations en septembre dernier. Quelques semaines après, il a appris qu'il faisait partie des 128 retenus pour cette aventure citoyenne.

Passionné de débat de société, c'est un fonceur. Il aime s'investir, poser des questions et ce nouveau challenge qui l'attend l'enthousiasme. Il explique ainsi : *"Ce mandat va nous permettre de débattre, d'échanger et de faire des propositions. On nous fait confiance et on sera sollicité sur des sujets importants. C'est une chance inouïe de pouvoir participer à la réflexion de projets d'envergure pour les jeunes d'Ile-de-France."* Mickaël a donc intégré le collège des jeunes actifs et il compte bien apporter son énergie et sa détermination. Nul doute qu'il mettra le plus grand sérieux dans cette expérience et notamment dans les groupes de travail pour lesquels il s'est porté volontaire.



"Portes ouvertes" au lycée Robert Schuman

Toute la matinée du samedi 10 mars, les familles et jeunes du lycée Robert Schuman pourront se renseigner, parcourir des expositions et rencontrer des professionnels à l'occasion de la journée "portes ouvertes". Cette manifestation a pour objectif de donner aux élèves de 3^e mais également aux élèves du lycée de la 2nde à la terminale un éclairage sur leur poursuite d'études et sur les voies d'orientation qui s'offrent à eux.

Lycée Robert Schuman - 2, rue de l'embarcadère

<https://lyceerobertschuman-charenton.fr/>

Un four à pain dans les accueils de loisirs...

Pendant les vacances de Noël, l'association charentonnaise "Courage le groupe" est venue apprendre aux enfants des accueils de loisirs la fabrication d'un pain bio et sa cuisson dans un four à bois portatif. Le blé a été, pour cela, transformé en farine grâce à des moulins manuels. Ensuite, les enfants ont découvert les bases de la fabrication de la pâte à pain : farine, levure, sel et huile de coude ! Profitant du temps de la cuisson, les petits ont chanté la chanson "le bon pain" spécialement conçue pour l'atelier. Ils sont ensuite repartis fièrement à la maison avec ce qui représente un formidable vecteur de lien et de partage le pain.

Engagés pour l'environnement



Depuis quelques mois, une commission environnement s'est constituée dans nos écoles. Dix enfants se sont portés volontaires, appuyés par les équipes des centres de loisirs, pour mener des réflexions sur le thème de l'environnement et proposer des actions pour leurs pairs. Ils se réunissent pour échanger, concevoir de nouvelles idées et sont animés par l'envie de penser des moyens concrets, à appliquer au quotidien, en matière de développement durable. Récemment, ils ont été sensibilisés au gaspillage alimentaire, ont fabriqué des poubelles pour trier le papier et ont réalisé, dans le cadre des accueils de loisirs, de belles créations inventives en récupérant des objets et des matériaux recyclés. Ils ont également proposé aux autres écoliers un questionnaire pour mieux cerner les habitudes et les attentes de leurs camarades en la matière. En fin d'année 2017, un intervenant d'une importante société de fabrication de stylo est d'ailleurs venu leur expliquer le programme qui consiste à transformer les stylos collectés en mobilier urbain 100% recyclé. Ces enfants ont donc bien saisi l'importance de porter le message dans les classes mais aussi au sein des familles, pour faire évoluer les comportements et apporter des éléments de compréhension sur ce sujet de société majeur.



La bourse au permis

Depuis quelques années, la Ville de Charenton fait le choix de financer à quelques jeunes adultes le passage du permis de conduire, en échange d'heures passées au sein des services municipaux. Consciente que ce précieux sésame est difficile à financer, la Municipalité lance donc à compter du 5 février une nouvelle session de bourse au permis automobile, à destination des jeunes charentonnais âgés de 18 à 25 ans. Il convient, pour en bénéficier, de compléter un dossier et de remplir un certain nombre de critères.

En 2017, 7 bourses ont été accordées. Aujourd'hui, ces jeunes ont tous obtenu le code de la route et ont effectué 35h de contrepartie au sein d'un service municipal, sélectionné en cohérence avec leur profil.

Retrait et dépôt des dossiers : du 5 février au 5 mars inclus

Service Médiation-Prévention : 6, place Henri d'Astier

www.charenton.fr - Tél. 01.71.33.51.24

TRANSPORTS FRANCILIENS

Le forfait Améthyste désormais accessible à tous les retraités val-de-marnais

Depuis le 1^{er} janvier 2018, tous les retraités du Val-de-Marne, imposables et non imposables, peuvent profiter de réduction sur leur carte de transport. En effet, 50 000 personnes bénéficient aujourd'hui, au sein du département, d'un forfait Améthyste qui permet de se déplacer dans les transports publics franciliens. Désormais, cette aide départementale s'étend à de nouveaux bénéficiaires, à savoir les retraités imposables du Val-de-Marne, qui pourront ainsi circuler dans les zones 1 à 5 avec un titre de transport à moitié prix (soit environ 36€ par mois). Les retraités intéressés doivent faire une demande de carte Navigo (auprès de la RATP) puis s'inscrire en ligne sur la plateforme Téléservice Améthyste. Le forfait améthyste est valable un an et renouvelable chaque année. Les retraités non-imposables conservent, bien entendu, l'accès au forfait Navigo-Améthyste à 25€ par an.

Informations www.valdemarne.fr et par téléphone au 3994



S'ENGAGER POUR LES AUTRES

Rejoindre la réserve citoyenne de la Police nationale

Devenir réserviste, et pourquoi pas ? Cette expérience, que tout-un-chacun âgé de plus de 18 ans, peut vivre auprès de la population, offre l'opportunité d'exercer des missions de prévention de la délinquance, de médiation, de solidarité ou d'éducation à la loi. C'est l'opportunité d'exprimer sa citoyenneté de manière active, aux côtés de la Police nationale et au bénéfice de la collectivité.

Il s'agit d'un engagement bénévole d'un an, renouvelable. Une formation de deux jours, composée d'une journée de découverte et d'une journée d'intégration, est proposée.

 <http://reserve-civique.beta.gouv.fr>

VIGILANCE 2.0

Prévention sur les arnaques en ligne

La Ville rappelle que de nombreuses arnaques, par avance de frais, de propositions sentimentales ou encore d'investissement se développent via l'utilisation des ordinateurs ou des tablettes. Certains usagers nous ont, en effet, confiés s'être fait pirater leur compte mail. Aussi, il convient de respecter certaines règles d'usage : utiliser un dispositif anti-spam, ne pas ouvrir les pièces jointes de messages suspects et effectuer ses paiements sur des sites sécurisés (signalés par un petit cadenas).



COLLECTE DES DÉCHETS

La déchèterie d'Ivry est fermée

Le 31 décembre dernier, l'agence métropolitaine des déchets ménagers (SYCTOM) a procédé à la fermeture définitive de la déchèterie d'Ivry-sur-Seine à laquelle les Charentonnais avaient la possibilité d'accéder. Depuis cette date, les habitants ont la possibilité de se débarrasser de leurs déchets en se présentant à la déchetterie située 62, rue Anatole France à Romainville. Cet établissement est ouvert tous les jours sauf le 1^{er} mai aux horaires suivants :

- Du lundi au samedi (du 1^{er} octobre au 31 avril) entre 8h et 19h45
- Du lundi au samedi (du 2 mai au 30 septembre) : entre 8h et 20h45
- Les dimanches et jours fériés (tout au long de l'année) : entre 8h et 16h45

Pour accéder à ce service, les Charentonnais, au volant d'un véhicule léger avec ou sans remorque, devront présenter un justificatif de domicile et une pièce d'identité. Pour ceux qui se présenteraient à bord d'un utilitaire, la carte grise du véhicule leur sera demandée en sus.

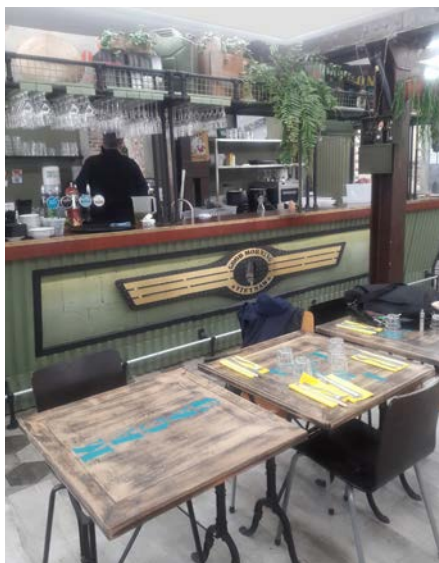
Le territoire Paris Est Marne & Bois, en charge du traitement des déchets, travaille à des solutions alternatives et de proximité. Elles devraient être déployées au cours du 1^{er} semestre 2018.

 www.charenton.fr rubrique "collecte des déchets"
environnement@pemb.fr - 01.48.71.59.13

C'EST NOUVEAU

Good morning Vietnam

"Gooood moorning Vietnam" ! Le nom de cet établissement rappelle inévitablement la prestation de l'acteur Robin Williams dans le film réalisé par Barry Levinson. Au 18 de l'avenue Jean Jaurès, le café restaurant a fait peau neuve, avec un décor rappelant l'après-guerre et les voyages. Gilles Louzon et Romain Lelièvre ont conçu cet endroit avec goût, proposant des espaces où la clientèle peut s'installer, déjeuner et partager de bons moments en toute convivialité. La carte affiche des menus aux notes vietnamiennes avec des Bo Bun, des soup pho, des salades de papaye mais aussi des tataki, etc... Tous deux ont choisi le parti-pris de faire usage de plantes et d'herbes aromatiques fraîches pour exalter les qualités gustatives des mets. De même, la carte des cocktails s'avère inventive et riche de saveurs exotiques, avec



litchis, citronnelle, basilic thai et autre gingembre !
Good Morning Vietnam - 18, avenue Jean Jaurès – Ouvert du lundi au dimanche sauf le vendredi soir et samedi de 9h30 à minuit. Tél. 01.43.75.95.67

NOUVEL ÉTABLISSEMENT

Café de Valois

Dans la partie semi-piétonne de la rue de Paris, le café de Valois a ouvert ses portes, il a quelques mois. Ce café restaurant propose à ses clients des espaces de restauration lumineux et aérés ainsi qu'une partie terrasse pour les beaux jours. Le responsable, Jero Jeyakumar, a souhaité donner une tonalité familiale aux lieux. Dans la carte, on trouve des plats du jour, des pizzas et des propositions de plats végétariens, comme le vegiburger à 12 €. Produits frais, portions généreuses, service soigné : rien n'est oublié pour offrir un cadre sympathique. On peut donc venir déjeuner, dîner mais également boire un verre ou une boisson chaude dans la journée. Le café de Valois, situé en plein cœur de ville, permet



ainsi aux habitués et aux salariés du quartier de trouver un lieu agréable bénéficiant d'une large amplitude horaire. Il est en outre possible de privatiser la salle pour des événements.
Café de Valois 42, rue de Paris – Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 23h

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE

Boulangerie "Salma"

C'est au 193, rue de Paris qu'Ali Yahia, un boulanger enthousiaste et souriant, a choisi de s'installer. Depuis deux mois, il a repris les lieux et s'attèle, avec passion, à proposer à la clientèle de son quartier une large gamme de pains spéciaux. L'exigence du métier, le geste sûr et l'envie de bien faire : Ali est un artisan boulanger qui propose, chaque jour, de 6h30 à 21h, des produits faits-maison. Il apprécie la confiance et le retour que lui font



déjà les premiers clients, cultive son panel de pains italiens, tunisiens, baguettes et autres spécialités aux noix, abricots, sésame, olives, figues, multi fruits... à la façon d'un ambitieux répertoire. Il souhaite bientôt rénover son local pour lui donner une touche de modernité et de luminosité. Fidèle à un esprit de famille, sa boulangerie s'appelle "Salma" le prénom de sa mère mais aussi celui de sa fille.

Boulangerie Salma
193, rue de Paris

BIENVENUE À

Nicolas Bro
Thérapeute et professeur
de méditation énergétique
Tél. 07.69.20.54.94.
www.meditation-magnetiseur.fr

Jessica Marciano
Orthodontiste
Centre Gravelle - 176, rue de Paris
Tél. 01.43.96.26.00
www.centre-orthodontie-charenton.fr

Moufida Ould Cheikh-Khedimi
Médecin généraliste
1bis, rue des Bordeaux
Tél. 01.43.78.33.33.

La bibliothèque sonore

On les appelle joliment "les donneurs de voix". Ils lisent à haute voix des romans, des revues... et s'enregistrent pour celles et ceux qui ne peuvent pas lire. Les bénévoles de la bibliothèque sonore de Charenton contribuent à enrichir un fonds national d'audio livres constitué de près de 350.000 références et s'investissent pour réaliser la version audio du *Charenton magazine*.



“
Ce qui est plaisant, c'est d'être utile en partageant notre goût pour la lecture.
”

personnes ayant des difficultés pour voir”, explique Guy Rey, “notre dispositif s’adresse aussi aux personnes paralysées ne pouvant tenir un livre ou encore les parents d’enfants “dys” (dyslexiques, dyspraxiques, dysphasiques) qui sont venues à nous, intéressés par notre catalogue de littérature scolaire”.

En 1972, Charles-Paul Wannebroucq, médecin ophtalmologiste, a créé, avec l'aide du Lions Club de Lille Centre dont il était membre, la première bibliothèque mettant à disposition des aveugles et des malvoyants des livres enregistrés sur cassettes. Depuis, les antennes ont fleuri un peu partout en France afin d'offrir aux personnes ayant des difficultés pour lire la possibilité d'accéder gratuitement sur simple inscription à des ouvrages variés. Romans, récits de voyages, essais et magazines sont en effet enregistrés par des bénévoles qui donnent de leur temps pour être utiles au plus grand nombre. A Charenton, l'association des donneurs de voix est née sous l'impulsion de Guy Rey en 2010. Elle compte aujourd'hui une douzaine de membres qui sont heureux et fiers de participer ainsi à la vie de la Cité, une des valeurs fortes de l'association. Tous n'ont pas forcément un parcours professionnel en lien avec la littérature mais ce qui les

rassemble, c'est cette volonté commune de rompre la solitude et l'isolement de certaines personnes en leur offrant une ouverture sur le monde littéraire. Il leur suffit pour cela d'un ordinateur, d'un audio-casque et d'un peu de disponibilité. Ensuite, la lecture se fait selon une charte très stricte mais qui laisse à chaque lecteur une liberté d'interprétation, pour donner une certaine tonalité à la lecture. *“Je m'adresse toujours à quelqu'un de particulier quand je lis. Ensuite, je sais que je peux corriger, reprendre le rythme de mes phrases si besoin. Avec Audacity, le logiciel qui nous permet d'enregistrer, on peut vraiment affiner notre qualité de lecture. On joue un peu à l'ingénieur du son”* explique l'une d'elles.

Un catalogue hétéroclite pour un nouveau public

Par ailleurs, l'association s'engage désormais auprès du jeune public, en enregistrant des ouvrages des programmes de français de la 6^e à la 3^e. *“Il ne s'agit pas seulement des*

Une nouveauté pour les audiolecteurs en 2018

Charenton magazine, grâce à une convention signée entre l'association et la Ville, sera désormais accessible chaque mois en format MP3 depuis le site www.charenton.fr.

Si vous souhaitez donner un peu de votre voix et de votre temps, contactez l'association le mardi de 13h30 à 17h30.

**BIBLIOTHÈQUE
SONORE**

146, rue de Paris
06.69.09.58.46
www.bs-charenton.fr



EMMANUELLE JAEGER

Née en 1967, Emmanuelle Jaeger est une présidente bien dans ses baskets. Avocate, elle a commencé le sport en 2004 et se révèle une spécialiste des longues distances. Elle est actuellement sélectionnée en équipe de France de 100 km et est détentrice du record de France M2 (exV2) des 20 km établi lors des 20 km de Paris 2017 en parcourant la distance en 1h18'16 ! En tant que Présidente de l'Azur Olympique depuis janvier 2014, elle a développé les effectifs et fait progresser le niveau du groupe athlétisme grâce à la qualité de l'encadrement sans négliger l'accueil des athlètes loisirs. Elle impulse une politique de modernité en accueillant au sein du comité directeur des jeunes spécialistes des nouvelles technologies et des réseaux sociaux.

A la demande de la Ville, elle a repris au nom de l'Azur la coordination du téléthon 2017 avec la participation active de Christian Drean pour la collecte des dons et la redistribution à l'AFM. Avec son équipe motivée et dynamique, elle prépare activement la 34^e édition des Foulées Charentonnaises, le 11 février prochain.

ATHLE 94.com
RUNNING

La qualité et les contacts qui il veut faut !
PARIS 91270 Charenton-Le-Mont 01 43 68 3 29 mougnerathl@athle94.com
Remises en magasins sur présentation du dossier ou de la lettre club.

Athlétisme
Running
Fitness
Trail
Marche Nordique



ALBUM À COLORIER

Le cirque : du noir et blanc à la couleur

Inspirée par l'univers riche et exubérant du monde circassien, Sylvie Abélanet, peintre-graveur, a choisi de réaliser un album à colorier. Dans le linoléum, l'artiste charentonnaise a ainsi créé son "propre cirque" en treize scènes au parfum rétro imprimées en noir. Elle met en scène ses proches dans des postures improbables et s'amuse en proposant un M. Loyal plein de malice, mais aussi des clowns, un dompteur, une voltigeuse, une trapéziste et autant de surprises à colorier. Cet album va redonner toutes les couleurs au cirque pour qu'il vibre de tous ses feux. Alors en piste, à vos crayons, à vos peintures !

Le cirque à colorier
Les éditions Qupé – 12,50 €

ANIMATION

La chandeleur au marché

Tout est bon pour faire la fête au marché aux comestibles ! Poursuivant leurs actions pour dynamiser le marché, les commerçants fêtent la Chandeleur, le samedi 3 février prochain. Dégustation de crêpes toute la matinée.

ATELIERS PARENTS-ENFANTS

Partage d'émotions et de sensations autour du yoga

L'accueil de loisirs de l'école Pasteur invite, une fois par mois, les parents à venir pratiquer une activité avec leurs enfants. C'est ainsi que dernièrement, une séance de yoga a été proposée aux familles. Ce fut un moment à la fois amusant et relaxant grâce à des exercices d'étirement et quelques postures permettant, en toute simplicité, de retrouver confiance et bien-être. Prochaine séance dans le courant du mois de mars.



Renseignements auprès de l'équipe d'animation au 01.45.18.45.05.

MUSIQUE

Cocasseries et loufoqueries musicales à travers les siècles

Dimanche 4 février, à 17h, un concert composé autour d'œuvres humoristiques de compositeurs français mettra en lien des chansons de la Renaissance avec celles du 19^e, 20^e et 21^e siècles selon quatre thématiques : "cordes en liesse", "chaque ouille cherche sa pareille", "l'amour vache c'est quand même de l'amour" puis "en chacun de nous sommeille un psychopathe". Ces pièces seront interprétées dans le cadre des heures musicales par les artistes enseignants du Conservatoire municipal André Navarra, qui feront se côtoyer musiques anciennes et modernes.



Théâtre des 2 Rives – 107, rue de Paris – Entrée libre – Réservation au 01.46.76.68.00.

LECTURES EN MUSIQUE

Contes celtiques et autres airs envoûtants

Depuis un peu plus d'un an, le conservatoire André Navarra et la médiathèque des Quais ont tissé un partenariat qui consiste à proposer régulièrement au public des séances de lectures musicales pour découvrir de nouveaux univers. En décembre dernier, une "immersion en pays celte" a ainsi permis aux jeunes spectateurs de se laisser séduire par des contes bretons et irlandais ponctués d'airs traditionnels. Prochain rendez-vous : le samedi 24 mars à 15h30 dans les espaces feutrés de la section jeunesse de la médiathèque des Quais. Cette fois, le thème sera "la Russie" et se fera avec la participation de la classe de contrebasse et deux bibliothécaires qui, comme à chaque épisode de ce partenariat, liront des contes. **Entrée libre à partir de 6 ans, pas d'inscription nécessaire.**



CULTURE

7^e édition du festival "Les sciences des livres"



Samedi 3 février prochain, la médiathèque des Quais organise une rencontre suivie d'un débat avec Jacques Damade, chroniqueur, professeur de français et éditeur, autour de son livre "Abattoirs de Chicago, Le monde humain". Dans son ouvrage, il développe une vision personnelle de l'organisation de nos sociétés contemporaines.

Chaque début d'année, cette manifestation permet des rencontres avec des auteurs dans les médiathèques du Val-de-Marne et favorise l'accès au savoir avec des grands enjeux de société.

**Samedi 3 février à 17h – Médiathèque des Quais – 36, quai des Carrières
Tél. 01.46.76.69.00**

CALENDRIER

Inventons la Métropole du Grand Paris

Depuis l'automne 2016, Charenton est investie, comme une cinquantaine d'autres villes franciliennes, dans un appel à projet intitulé "Inventons la Métropole du Grand Paris". Le concours doit permettre d'imaginer toutes les potentialités du quartier de Bercy et ainsi dessiner son avenir. Le 18 octobre dernier, la liste des lauréats de l'appel à projets "Inventons la Métropole du Grand Paris" a été dévoilée exception faite pour 3 sites dont celui de Charenton. Le jury, en regard de l'importance de ce projet et des mutations qu'il engendra pour la commune, a choisi de poursuivre plus avant le dialogue avec les 3 candidats travaillant sur le sud-ouest de Charenton.

Le jury devrait rendre prochainement son avis qui devrait être présenté en Conseil municipal en mars et aux Charentonnais lors d'une réunion publique le lundi 12 mars 2018 à 19h, au complexe Maurice Herzog, 7-9 rue du Nouveau Bercy.



★ Agenda ★

Le salon de Charenton

Jusqu'au 20 février

Entrée libre du mardi au vendredi de 13h à 18h.

Le samedi de 10h à 12h et de 13h à 18h

★ Espace Art et Liberté - Place des Marseillais

Le Salon de Charenton fête sa 65^e édition. Venez découvrir la diversité artistique de créateurs charentonnais et franciliens. Invitée d'honneur : Marie Détrée-Hourrière, Peintre Officiel de la Marine.



34^e foulées charentonnais

Dimanche 11 février // 8h30

★ dans le Bois de Vincennes
et les rues de Charenton

Venez participer aux Foulées charentonnaises avec l'Azur Olympique et la Ville de Charenton. Ouvertes à tous. Restrictions de circulation et de stationnement sur www.charenton.fr

Inscriptions : <https://protiming.fr/>



Réunion publique

Lundi 12 mars // 19h

★ Complexe Maurice Herzog,
7-9 rue du Nouveau Bercy

Cette réunion publique permettra à Hervé Gicquel, Maire de Charenton, d'informer les habitants sur les résultats du concours "Inventons la Métropole du Grand Paris" et leur présenter les grandes lignes du projet urbain retenu pour l'avenir du quartier de Bercy.



Samedi 3 février

Compétition départementale de Gymnastique • de 12h à 21h

★ Complexe Nelson Paillou
Avenue Anatole France

Dimanche 4 février

Compétition départementale de Gymnastique • de 9h à 19h

★ Complexe Nelson Paillou
Avenue Anatole France

Dimanche 4 février

L'heure musicale

"Cordes en liesse" • À partir de 17h

★ T2R - 107, rue de Paris

Mardi 6 février

Visite guidée de l'exposition

"Peintres de la marine" • 15h

pour les plus de 62 ans du pôle seniors

Rendez-vous sur place

★ Espace Art et Liberté

Place des Marseillais

Mercredi 7 février

Elle est à vous • 20h30

Spectacle au profit de l'association

"Au petit plus" par Les échappés de Charenton

Réservations au 01.84.23.70.49

www.echappes.fr

★ T2R - 107, rue de Paris

Judi 8 février

Visite commentée du 65^e Salon de Charenton • de 13h à 14h

Gratuit

★ Espace Art et Liberté

Place des Marseillais

Judi 8 février

Münch en musique • 19h

Gratuit

Les élèves du conservatoire André Navarra partagent leur travail du moment avec le public de la salle Münch.

Gratuit

★ Conservatoire Navarra

1, allée des Tilleuls

Vendredi 9 février

Diaporama-conférence sur l'exposition

"Monet collectionneur" • 14h30

Tarif : 5 € pour les plus de 62 ans du

pôle seniors

★ Centre Alexandre Portier
21bis, rue des Bordeaux

Judi 8 et vendredi 9 février

Camille Chamoux : l'esprit de contradiction • 20h30

Tarifs : 10 € à 29 €

Dès 15 ans.

★ Théâtre des 2 Rives

107, rue de Paris

01.46.76.67.00

www.lestheatres.fr

Samedi 10 février

Speaking Coffee • de 10h à 12h

Tous les samedis

★ Médiathèque des Quais

36, quai des carrières

Samedi 10 février

Clôture de l'opération Pièces jaunes de la boulangerie Duarte • 10h30

★ 4, rue du Général Leclerc

Samedi 10 février

Bal de l'Urban country • A partir de 14h

★ Espace Toffoli

73, rue de Paris

Dimanche 11 février

La Couturière • 16h

Tout public.

Tarifs : 10 € à 29 €

★ Théâtre des 2 Rives

107, rue de Paris

01.46.76.67.00

www.lestheatres.fr

Dimanche 11 février

Heures d'orgue

à l'église Saint Pierre • 15h45

Libre participation

★ Eglise Saint-Pierre

3, rue Alfred Savouré

Mardi 13 février

Atelier de préparation

aux entretiens d'embauche

• De 14h à 17h

Venir muni d'un CV et d'une offre

d'emploi correspondant à votre profil.

Inscription au 01.46.76.50.00

★ Direction de l'Economie et de l'Emploi

73, rue de Paris

Mercredi 14 février

Les petites oreilles

(heure du conte) • 10h30

Tous les mercredis

Réservations au 01.46.76.69.00

★ Médiathèque des Quais

36, quai des carrières

Jeudi 15 février

Atelier de préparation

aux entretiens d'embauche

• De 14h à 17h

Venir muni d'un CV et d'une offre

d'emploi correspondant à votre profil.

Inscription au 01.46.76.50.00

★ Direction de l'Economie

et de l'Emploi

73, rue de Paris

Jeudi 15 février

Mon traître • 20h30

Dès 15 ans.

Tarifs : 10 € à 29 €

★ Théâtre des 2 Rives

107, rue de Paris

01.46.76.67.00

www.lestheatres.fr

Vendredi 23 février

Don du sang • A partir de 15h

★ Espace Toffoli

73, rue de Paris

Samedi 24 février

Dancez autour des livres • 15h30

Atelier d'éveil corporel à la découverte

des 5 sens pour les 4 - 7 ans.

Gratuit - Inscription obligatoire

sur le portail des médiathèques

ou au 01.46.76.69.00

★ Médiathèque des Quais

36, quai des carrières

Lundi 26 février

Permanence de Michel Herbillon,

Député de notre circonscription

• A partir de 19h

★ Mairie de Charenton

48, rue de Paris

Mercredi 7 mars

Connaissance du Monde :

Russie éternelle • 15h

Tarifs : 8 € la séance.

Pack 3 séances : 15 €

★ Théâtre des 2 Rives - 107, rue de Paris

01.46.76.67.00 - www.lestheatres.fr

Jeudi 8 et vendredi 9 mars

Paradoxal • 20h30

Pièce de théâtre de Marien Tillet

par la Compagnie Le Cri de l'Armoire

Tout public dès 14 ans

★ Théâtre des 2 Rives - 107, rue de Paris

01.46.76.67.00

www.lestheatres.fr

Samedi 10 mars

Concert du nouvel orchestre

du conservatoire • 20h

Le conservatoire municipal de musique

André Navarra de Charenton-le-Pont

réunit grands élèves et professeurs

pour un moment symphonique convivial

mêlant fraîcheur et exigence artistique.

Entrée libre

★ Théâtre des 2 Rives - 107, rue de Paris

01.46.76.67.00

www.lestheatres.fr

Mardi 13 mars

L'art du pastel,

de Redon à Degas • 19h

Conférence d'histoire de l'Art

Tarifs : 8 €

★ Théâtre des 2 Rives

107, rue de Paris

Retrouvez des dates des prochains

Conseils municipaux sur

www.charenton.fr

Vos Ateliers

Atelier d'art Croqueurs de vie

Isabelle Lherminé

★ 14 bis, place Bobillot

06.60.75.27.05

associationcroqueursdevie@gmail.com

Les Ateliers d'Art de Charenton

Chantale Courtin

01.77.01.58.70

assoc-alec@laposte.net

L'Atelier de Charenton

Sandrine Sananès

★ 33, rue Gabrielle

06.12.61.39.08

contact@latelierdecharenton.com

Atelier de création

Pierre Pouliot

★ Maison des Artistes

9, place de la coupole

ppouliot@free.fr

Ateliers tout en couleurs

Nataly Guetta

★ 51, square Henri Sellier.

06.84.59.63.24

asso@atelierscouleurs.org

Minuit Mardi

Anne Mandorla

★ Maison des artistes de Charenton

9, place de la Coupole

www.mandorla.net

06.09.31.56.86

Peinture et sculpture pour tous

Yvon Tonnerre

06.73.52.57.65

yvon.tonnerre@bbox.fr

Permanence

Les élus à votre
rencontre le samedi
matin

★ **Au marché du centre**

Les samedis 3, 10, 17, 24 février et 10 mars

★ **À Bercy 2**

Le samedi 10 mars

CHARENTON DEMAIN

Une démocratie locale dynamique



L'équipe municipale développe des temps d'échanges pour consolider la démocratie locale en associant les charentonnais mais aussi les acteurs associatifs et économiques afin d'exposer les orientations de politique municipale. Les conseils municipaux ouverts au public qui se tiennent environ toutes les 6 semaines à l'hôtel de ville sont au cœur de cette dynamique. Ces rencontres sont préparées en amont au sein de 4 commissions municipales qui couvrent le large spectre des activités communales.

L'Assemblée délibérante, qui représente les habitants, aborde des délibérations orientant les destinées de la commune notamment en votant le budget, en décidant du fonctionnement des services publics municipaux, des travaux et en octroyant des aides diverses notamment aux associations.

De plus, la Municipalité met en œuvre des dispositifs innovants pour permettre à nos concitoyens de s'exprimer, comme récemment avec la réforme des rythmes scolaires. Suite à l'avis des conseils d'écoles, une consultation via la plateforme numérique "Mon espace Ch@renton" a été menée auprès des parents d'enfants scolarisés dans les écoles publiques. 56.3% des votants ont clairement choisi d'organiser la semaine scolaire sur 4 jours à compter de septembre 2018.

Notre démocratie de proximité fonctionne de façon transparente car nos concitoyens peuvent faire valoir leur point de vue sur l'ensemble des sujets d'intérêt local en s'adressant directement à la mairie et en se rendant aux réunions publiques. Plus de 700 charentonnais ont participé aux

4 réunions de quartier qui se sont tenues à l'automne dernier pour dresser le bilan des initiatives réalisées et des projets à venir. En complément, des rencontres sont organisées, tout au long de l'année, sur des questions relatives à un secteur ou à un projet en particulier. Ce fut le cas le 24 novembre dernier lors d'une réunion de concertation avec l'opération de réhabilitation notamment thermique, courant 2018, des 256 logements gérés par le bailleur social 3F, rues Victor Hugo et Robert Schuman. Enfin, le lundi 12 mars 2018 à 19h au complexe Maurice Herzog, 7-9 rue du Nouveau Bercy, aura lieu la réunion d'information concernant les résultats du concours "Inventons La Métropole du Grand Paris" portant sur le projet de renouvellement urbain du quartier Charenton-Bercy. La démocratie dans notre commune est active et permet au plus grand nombre d'entre vous d'être informés et associés à la vie locale. Nous y veillerons avec constance.

Les élus du groupe Charenton Demain



CHARENTON AVANT TOUT

Voitures, 2 roues : les nouvelles "vaches à lait" de la municipalité.

Finie la gratuité du mois d'août, stationnement payant pour les deux roues, nouveaux PV jusqu'à 50€ pour défaut de paiement ! Ça ce sont les nouvelles mesures qui viennent s'ajouter à la fin de la "zone bleue" (ex-gratuite) et au zèle des agents de la voie publique à nous verbaliser. Le fait de faire payer le stationnement était soit disant une manière de créer une rotation des véhicules et d'éviter les voitures "ventouses". En fait, force est de constater, que l'ambition de la majorité municipale est de transformer le droit au stationnement en nouvel impôt... particulièrement juteux. Au total, c'est un million d'euros de recettes de stationnement qui entrent dans les caisses de la ville, soit le double des années précédentes... pour quel résultat? Il est toujours aussi difficile de stationner dans certains quartiers, préférer les transports en commun devient de plus en plus cher, ... Nous le savons maintenant, si les taux d'imposition n'augmentent pas à Charenton, c'est parce que tout le reste augmente énormément et que les Charentonnais sont ponctionnés de toutes parts : restauration scolaire, centre de loisirs et même jusqu'à la patinoire éphémère dont le prix a triplé. Nous entendons partout que les "collectivités locales subissent la baisse des dotations de l'État"... pourtant, grâce à toute cette fiscalité déguisée, la ville de Charenton affiche un budget toujours en hausse et présente un résultat annuel de plusieurs millions d'euros. Pour notre groupe il s'agit d'une mauvaise gestion de la politique communale, qui met en lumière une incapacité à se remettre en cause tout en faisant porter la charge sur le contribuable Charentonnais.

Les élus du groupe "Charenton Avant tout !" vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2018.

Gilles-Maurice Bellaïche, Conseiller municipal, Président du groupe des élus «Charenton Avant Tout !», ancien Conseiller régional d'Île-de-France



POUR CHARENTON, L'HUMAIN ET L'ÉCOLOGIE
Tensions sur le logement social

Que signifie logement social aujourd'hui ? On distingue quatre catégories selon les revenus: le PLAÏ (Prêt Locatif Aidé d'Intégration) pour les plus précaires, le PLUS (Prêt Locatif à Usage Social) correspondant aux HLM traditionnelles, les PLS (Prêt Locatif Social) et les LLI (Logement Locatif Intermédiaire), destinés aux familles aux revenus plus élevés. Or, dans l'opération immobilière de la rue du Pont, la ville n'a réservé que 10 logements en PLAÏ et PLUS contre 3 en PLS et 25 en LLI. Un arbitrage défavorable aux familles en difficulté pour qui l'accès au logement social se transforme en impasse. Dans le même temps, des ménages disposant de salaires supérieurs au SMIC n'ont pas les moyens de se loger dans le privé. Un cercle vicieux qui ne sera rompu que par une mesure préconisée, entre autres, par la Fondation Abbé Pierre : l'encadrement des loyers. **Émilie Bertrand**



CHARENTON AMBITION

En ce début d'année, commençons par un tour d'horizon général : à l'aube de 2018, la ville de demain, c'est celle qui se sera adaptée de manière aussi résiliente que possible à la crise économique et sociale que traverse durablement notre pays. Budget après budget, l'Etat s'immisce toujours plus dans notre gestion. Le millésime 2018 risque même d'apporter un coup d'accélérateur. Pour les années à venir, les communes sont appelées à toujours plus d'efforts. Se pose une question d'équilibre pour ne pas dire d'équité dans la contribution de certaines et pas d'autres. Autrement dit, tout donne le sentiment que l'Etat tente de s'exonérer lui même des efforts nécessaires en les faisant essentiellement reposer sur les communes et les territoires. L'Histoire nous montrera que, une fois encore, ce sont elles, c'est à dire nous, qui auront tenu nos engagements ! **Chantal Gratiet**

Naissances

Avec nos plus vives félicitations

Mia Fachan • Agathe Desclosure • Christopher Jordan Goldemberg • Claire Tchenio • Idriss Nouri • Ellie Cohen • Boussad Hami • Adam Bordes • Éléna Boccara • Hope Nison • Taël Vacanti • Basma El Kadiri • Ethan Naulleau • Jahïden Dejour • Adèle Caradec • Nela Marcovici • Lucia Ondongo Ngouelibengue • Clémence De Sylva • Avigaïl Wertel • Liam Serfati • Romy Vatan • Jules Normand • Kyana Simao • Yentel Melloul • Pauline Eymard • Jeanne Nédelec • Manon Nédelec • Ethel Marciano • Osher Hanoufa • Héloïse Bazot • Abraham Tertouch • Nell Attali • Ayden Zaknoun • Ariel Bellaïche • Bella Harroch • Jonah Liwer • Youna Farmer Thomas • Aaron Gabay • Simon Abitbol • Elisa Mulwenge • Zoé Biziki • Ayden Ndem • Gaspard Picard • Marin Mathieu • Castille Mathieu • Samuel Roy • Gloria Bercier • Abel Pascual • Noémie Nadjar • Wael Hacene • Jules Malot Ramos • John Cerqueira • Tristan Banaha.

Décès

Avec nos sincères condoléances

Paul Bénoliel, Isabelle Ciabrini veuve Peretti, Anita Iluz Belilty épouse Touboul, René Dedome, Raoul Genty, Paulette Deheppe veuve Montréer, Elise Lefebvre veuve Calvez, Vincent Moulard, Léonard Chico, Stephen Caron, Liliane Plet veuve Senechal, René Lugan, Ursula Meyer veuve Chauvet, Marc Dussler, Edith Poportz veuve Després, François Portier, Jean Naldet, Georges Ponthet, Jacques Gallien, Jean Rougier, Manuel Fernandes, Emilie Martigue, Eric Gangloff, Jean Bourgeade, Huguette Garnier.

Mariages

Avec tous nos vœux de bonheur

Carla Esperanço De Sousa et Cédric Pinhal • Akpéné Lawson-Hellu et Maxime Tevi • Naima Sentouh et Ammar Meghaïchi • Frédéric Tran et Simon Benoliel • Hanna Chicheportiche et Laurent Benayoun • Marjorie Pontoise et Jean-Christophe Mossé • Wenhuan Li et Yoann Deliniers • Arlène Neuhans et Michaël Bellolo.

Recensement

Vous venez d'avoir 16 ans, venez-vous faire recenser.

- Les jeunes garçons et filles nés en mars 2002 : de mars 2018 à juin 2018
- Ceux nés en avril 2002 : d'avril 2018 à juillet 2018
- Ceux nés en mai 2002 : de mai 2018 à août 2018.

Si vous veniez avant votre date anniversaire, nous ne pourrions pas enregistrer votre demande. Par contre, ceux qui ne se sont pas encore fait recenser et qui ont moins de 25 ans doivent venir en mairie afin de régulariser leur situation vis-à-vis du recensement militaire.

Pièces à fournir

- carte nationale d'identité,
- livret de famille des parents,
- décret de naturalisation ou déclaration devant le juge d'instance, si acquisition de la nationalité française ou né(e) à l'étranger,
- carte d'identité d'un des 2 parents dans le cas où le jeune est né en France et que ses 2 parents sont nés à l'étranger.

Cette démarche est obligatoire. Elle vous permettra par ailleurs d'obtenir une attestation indispensable pour présenter tous les examens (baccalauréat, permis de conduire, etc...).

Affaires civiles

Lundi au vendredi au 16, rue de Sully, de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15.
Samedi matin au 7, rue Gabriel Péri de 9h à 12h15.

SANTÉ à Charenton

PERMANENCES PHARMACIES

Dimanche 4 février

PHARMACIE DES QUAIS

58 bis, quai des carrières

Tél : 01.43.68.43.50.

Dimanche 11 février

PHARMACIE DES DEUX COMMUNES

46, avenue du Mal de Lattre de Tassigny à Saint-Maurice

Tél : 01.43.68.20.33.

Dimanche 18 février

PHARMACIE DU PLATEAU

52, rue Gabrielle

Tél : 01.43.68.06.61.

Dimanche 25 février

PHARMACIE MONDOT

2, rue du Général Leclerc

Tél : 01.43.68.03.97.

Dimanche 4 mars

GRANDE PHARMACIE DE SAINT MAURICE

7, rue du Maréchal Leclerc

à Saint-Maurice

Tél : 01.43.96.44.93.



Version audio du *Charenton magazine* sur www.charenton.fr

Centenaire **Edith Desaleux** **a fêté ses 100 ans**



Féru(e) d'histoire de France et d'histoire des arts, Mlle Desaleux n'a eu de cesse, toute sa vie, de partager sa passion. Longtemps professeur à l'alliance française, elle a voyagé et vécu dans de nombreux pays, fière et heureuse de transmettre des valeurs et des connaissances au plus grand nombre. Après quelques années à la résidence Jeanne d'Albret, elle habite la résidence Gabrielle d'Estrées, où, très entourée par sa grande famille, elle a fêté en novembre dernier ses 100 ans.

Charenton
Sport

34^{EMES}

FOULÉES CHARENTONNAISES

DIMANCHE
11 FÉVRIER
2018

COURSE DES ENFANTS

2,4 km / 9h15 - 750 m / 9h30 - 1,5 km / 9h45

LES FOULÉES PLAISIR

5 km en individuel ou en Duo / 10h

COURSE DES AS

15 km en individuel / 10h30

Venez participer au premier "15 Km"
de l'année avec l'Azur Olympique
& la Ville de Charenton

Renseignements et inscriptions :
www.protiming.fr



Charenton
ma ville

